Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 24/11/2025
ID : 079-200069755-20251114-C13_11_2025_14-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 NOVEMBRE 2025

N° C13_11_2025_14 - Avis relatif à l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau à usage d'irrigation agricole sur le périmètre de l'OUGC COGEST'EAU (annexes)
Annexe(s) :
- ARRETE INTER PREF
- COURRIER PREF CHARENTE

Titulaires en exercice	**Présents** (Titulaires et suppléants votants)	**Représentés**	**Total votants**	**Absents**
90	57	11	68	23

Pour : 37	Abstention : 19	Contre : 12	Sans Participation : 0

Date de convocation : 6 novembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le treize novembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHAIMBAULT Monique, ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, BROSSARD François, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DELEZAY Gaëtan, MORISSET Mireille, FOUCHE Patrice, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GABOREAU Bernard, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, FAZILLEAU Yannick, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, LECULLIER Lysiane, MACHET Annette, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NIVELLE Jean-Pierre, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAULT Evelyne, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry, FAZILLEAU Yannick

Etaient représentés :
BARILLOT Dorick (pouvoir donné à BALLAND Cyril), BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), BLANCHET Philippe (pouvoir donné à CHARPENTIER Patrick), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à LABROUSSE Christophe), GIRAULT Anne (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), LONGEAU Daniel (pouvoir donné à ARCHAIMBAULT Monique), NEE Nicole (pouvoir donné à THELLIER Odile), NOUREAU Dominique (pouvoir donné à HEURTEBISE-DANIAUD Murielle), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à TROCHON Patrick), GICQUIAUD Floriane (pouvoir donné à OUVRARD Pierre), HERISSE Mathieu (pouvoir donné à RAGOT Nicolas)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BOUCHEREAU Isabelle, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CHESNEAU Etienne, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HOELLINGER Gilbert,

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 24/11/2025
ID : 079-200069755-20251114-C13_11_2025_14-DE

MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, PICARD Christian, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, SARRAZIN Nathalie, TRICHET Jacques, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Chantal BRILLAUD

****

Avis relatif à l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau à usage d'irrigation agricole sur le périmètre de l'OUGC COGEST'EAU (annexes)

Annexe(s) :

- ARRETE INTER PREF

- COURRIER PREF CHARENTE

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L,214-1 et suivants relatifs à la loi sur l'eau et aux installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral des préfectures de la Charente, des Deux sèvres, de la Haute-Vienne, de la Vienne et de la Charente-Maritime en date du 24 septembre 2025, ouvrant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale déposée par l'Organisme unique de gestion Collective (OUGC) COGEST'EAU pour l'obtention d'une autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau ç usage d'irrigation agricole ;

Vu l'ouverture de l'enquête publique du 24 octobre au 24 novembre 2025 ;

Vu la saisine de la communauté de communes Mellois en Poitou par la Préfecture de la Cahrente aux fins de recueillir son avis conformément à l'article 10 de l'arrêté inter-préfectoral précité ;

Considérant que la communauté de commune Mellois en Poitou a été saisie par la préfecture de la Charente sur le fait que l'OUGC COGEST'EAU a déposé une demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau (IOTA) en vue d'obtenir l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation, dans le périmètre d'intervention de l'OUGC COGEST'EAU, pour une durée de 15 ans maximum et portant sur 50 Mm3 (toutes périodes et tous types de prélèvements inclus) ;

Ce périmètre de près de 4 000 km2 se situe dans le grand bassin versant de la Charente amont, lequel comprend 13 sous-bassins. Ces prélèvements visent à permettre aux 500 préleveurs concernés de continuer à produire en quantité et qualité suffisante et à remplir leurs fonctions premières de souveraineté agricole et alimentaire, dans le respect de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Par arrêté inter-préfectoral des préfectures de la Charente, des Deux-Sèvres, de la Haute-Vienne, de la Vienne et de la Charente-Maritime, en date du 24 septembre 2025, une enquête publique, en vue d'obtenir l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau à usage d'irrigation agricole, est ouverte pendant 31 jours consécutifs du 24 octobre 2025 au 24 novembre 2025, sur les communes mentionnées à l'article 3.

Concernant le territoire de Mellois en Poitou, les communes concernées sont :

ALLOINAY, AUBIGNE, CHEF-BOUTONNE, COUTURE D'ARGENSON, LA CHAPELLE-POUILLOUX, LIMALONGES, LORIGNE, LOUBIGNE, LOUBILLE, MAIRE-L'EVESCAULT, MELLERAN, PAIZAY-LE-CHAPT, SAUZE-ENTRE-BOIS, VALDELAUME et VILLEMAIN.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, décide de :

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 24/11/2025
ID : 079-200069755-20251114-C13_11_2025_14-DE

- ÉMETTRE un avis défavorable à la demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvements d'eau pour irrigation dans le périmètre d'intervention de l'OUGC COGEST'EAU, pour une durée de 15 ans et portant sur 50 Mm3 (toutes périodes et tous types de prélèvements inclus), présentées par l'OUGC COGEST'EAU.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Chantal BRILLAUD
9ème Vice-Présidente en charge de la contractualisation et des ressources
18 nov. 2025

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
15 nov. 2025